

TROC & PUCES

PONT-L'ABBE – BOIS SAINT-LAURENT

DIMANCHE 5 JUILLET 2026



REGLEMENT

- L'inscription au troc et puces est ouverte aux **particuliers** et aux **professionnels** (les stands de restauration sont interdits sauf sur autorisation des organisateurs). Une pièce d'identité sera demandée à chaque exposant.
- La manifestation se déroule uniquement en **extérieur**, au Bois Saint Laurent, le long de la rivière de Pont l'Abbé. L'ouverture au public est **de 9h à 18h**, et **l'entrée est gratuite** pour les visiteurs.
- L'installation se fera uniquement le dimanche matin à partir de 6h, selon le créneau horaire défini en fonction de votre emplacement, et en suivant le **fléchage spécifique** (arrivée des véhicules par le quai Saint-Laurent, sortie des véhicules par la rue Jules Ferry).
- Compte-tenu de la configuration des lieux (**présences d'arbres**), seuls quelques emplacements peuvent accueillir des véhicules. Pas de voiture possible en dessous de 4 mètres linéaires réservés - non négociable.
- Il sera possible de **se restaurer sur place** (crêpes, frites, buvette, etc.).
- L'inscription sera considérée comme définitive lors de la réception de la **fiche d'inscription** dûment complétée et signée, accompagnée du **règlement** et de la **photocopie de la pièce d'identité**. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail.
- Tout **désistement** devra être signalé au plus tard 48h avant afin de prétendre au remboursement. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'installation de tout exposant arrivé après 9 heures et de disposer de cet emplacement.
- En cas d'**annulation par les organisateurs** avant 9 heures le jour de la manifestation, la moitié du montant de l'inscription sera remboursée.
- Les organisateurs ne pourront être tenus pour **responsables** en cas de vol, détérioration ou tout accident pouvant survenir pendant le déroulement de la manifestation.
- Les exposants s'engagent à **respecter l'environnement** et les installations mises à leur disposition par les organisateurs et à nettoyer leur emplacement après utilisation (ne rien fixer dans les arbres et utiliser les containers à poubelles).

TARIFS EXPOSANTS : 5€ LE METRE LINEAIRE // 2€ LA TABLE DE 2M20

Pas de longueur de table supérieure aux mètres linéaires réservés (il faut réserver minimum 3 mètres linéaires pour accueillir 1 table)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Renseignements au **06 48 67 01 18** ou troc-et-puces@pabc.fr (aucune inscription par téléphone)

Formulaire d'inscription et copie de la pièce d'identité à retourner avec le règlement (chèque à libeller à l'ordre du « PABC ») à l'adresse suivante :

Pont-l'Abbé Basket Club - « Troc et Puces »
Salle Omnisports
7 rue Laennec 29120 PONT-L'ABBÉ

Les bulletins incomplets seront refusés.

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU TROC ET PUCES ORGANISÉ LE DIMANCHE 5 JUILLET 2026
PAR LE PONT-L'ABBÉ BASKET CLUB AU BOIS SAINT-LAURENT DE PONT-L'ABBÉ**

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone (obligatoire) :
Courriel (fortement recommandé) :

Pièce d'identité : Carte d'identité Passeport Permis (**photocopie à joindre au bulletin d'inscription**)
N°
Délivré(e) le, par la préfecture de

Je réserve

Nombre de mètres : _____ x 5€ = _____ €
Nombre de tables 2m20 : _____ x 2€ = _____ € (minimum 3 mètres linéaires pour une table de 2m20)
TOTAL à régler : _____ €

Je suis un PARTICULIER

Nature des marchandises :

Déclaration sur l'honneur :

- Que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article L310-2 du Code de commerce)
- D'avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'évènement et de s'engager à le respecter.

Fait à le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Je suis un PROFESSIONNEL

Dénomination ou raison sociale :
Adresse du siège social :
Qualité du représentant lors de la manifestation :
Spécialité :
Numéro d'immatriculation au RCS (OBLIGATOIRE) :

Le signataire atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'évènement et s'engage à le respecter.

Fait à le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :